

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion ordinaire du 27 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **VINGT-SEPT** du mois de **JANVIER**, le Conseil municipal de la commune d'AIRVAULT, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20 heures, en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Maire d'AIRVAULT.

14 Conseillers présents : FOUILLET Olivier, JOZEAU Jacky, CHARRIER Maryse, GUILBOT Dominique, MANCEAU Mattieu, PARTHENAY Frédéric, CHABAUTY Viviane, DAMBRINE Frédérique, BARIGAULT Véronique, BECUE Patrice, BRAUD Françoise, DERBORD William, ROCHER Lucette, NOBLET-HORTET Sylvie.

3 Votants par procuration :

LIAGRE Sandrine ayant donné procuration à CHARRIER Maryse
GOURDON Samuel ayant donné procuration à CHABAUTY Viviane
BERTRAND David ayant donné procuration à FOUILLET Olivier

6 Excusés :

CHAUFOURNIER Joelle, DURAND Ludivine, FAURE Sébastien, METREAU Jacques, PIGNON Céline, ROUSSEAU Huguette,

M. Frédéric PARTHENAY a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : le mercredi 22 janvier 2025

Date de publication : le vendredi 31 janvier 2025

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES - 9.1 – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES

AMENAGEMENT D'UN ESPACE JEUNESSE A AIRVAULT
PRESENTATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE

DEL.2025-013

Monsieur le Maire expose :

En juin 2024, la Commune d'Airvault a acquis un ensemble de bâtiments, situé 4 et 6 Rue Pierre LAILLE dans l'objectif d'aménager un espace jeunesse multiculturel.

En effet, ces immeubles sont situés à proximité des équipements sportifs et des établissements scolaires. Leur situation géographique contribue à imaginer sur ce site, l'aménagement d'un lieu de cohésion pour la Jeunesse et les associations Airvauldaises, qui permettrait de conforter l'attractivité du territoire et de répondre aux objectifs de la Convention relative à l'Opération de Revitalisation du Territoire (O.R.T.)

A l'automne 2024, la municipalité a confié à l'Agence BLANCHARD – TETAUD - BLANCHET, le soin de conduire une étude de faisabilité sur ce projet.

M. le présente l'étude de faisabilité réalisée au Conseil municipal.

✓ **Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :**

- **De prendre acte de la présentation de l'étude de Faisabilité concernant le projet d'aménagement de l'Espace Jeunesse Rue Pierre LAILLÉ**

- **D'autoriser le Maire à recruter** une équipe de maîtrise d'œuvre pour la conduite de l'opération à la suite d'une consultation publique en procédure adaptée,
- **D'autoriser le Maire à faire réaliser les études et diagnostics utiles,**
- **De donner pouvoir au Maire pour signer** tout document relatif à cette affaire,
- **D'inscrire les crédits** nécessaires au budget principal 2025

✓ ***Après en avoir délibéré, le Conseil municipal en décide ainsi, à l'unanimité des membres présents ou représentés.***

Pour extrait certifié conforme, le 28 janvier 2025

Frédéric PARTHENAY
Secrétaire de séance,




Olivier FOUILLET
Maire d'Airvault



AR-Préfecture

079-200085785-20250131-14-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 31-01-2025

Publication le : 31-01-2025

~ 2 ~



Le Maire,



Olivier FOUILLET